

Zeitschrift: Annales fribourgeoises
Herausgeber: Société d'histoire du canton de Fribourg
Band: 30 (1942)
Heft: 4

Rubrik

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

COMPTES RENDUS

M. Henri Næf, conservateur du Musée gruyérien, à Bulle, et membre du comité de notre Société d'histoire, vient de publier deux travaux qu'il importe de signaler à nos lecteurs.

Dans la splendide *Revue suisse d'art et d'archéologie*¹, il étudie d'une façon approfondie et qui paraît définitive les trois chapes bourguignonnes que possède notre Musée d'art et d'histoire et qui sont exposées au château de Gruyères depuis 1941.

Ces trois chapes sont tout ce qui nous reste du butin de Bourgogne. Jusqu'à ce jour, elles n'ont fait l'objet d'aucune étude vraiment sérieuse, et elles en valent d'autant plus la peine qu'il n'existe en Europe qu'une seule chapelle de la Toison d'Or, à la Schatzkammer de Vienne.

Elles sont de velours noir, semées de flammes d'or jaillissant de briquets, et portant l'une² le grand écu ducal de Bourgogne et les armoiries de Zélande et de Franche-Comté, la deuxième³ l'écu d'Artois, accompagné de deux écus de Bourgogne ancien, et la troisième⁴ le même écu d'Artois accompagné des armes d'Autriche et de Bourgogne ancien.

Dès que ces chapes furent à Fribourg, très probablement dès Noël 1476, ces chapes ont été utilisées par le Clergé de Saint-Nicolas, notamment dans les processions commémoratives des victoires de Grandson et de Morat, puis dès 1656 ou 1657, de Villmergen, et cela jusqu'au début du siècle dernier.

En un premier chapitre, et de beaucoup le plus important, l'auteur recherche l'origine de ces vêtements. Etudiant de la façon minutieuse qu'on lui connaît tous les textes relatifs au butin de Bourgogne, M. Næf arrive à la conclusion que ces chapes proviennent de la bataille de Morat, comme l'admettaient du reste les Fribourgeois en 1499 déjà, selon l'inventaire de Saint-Nicolas du 15 juillet 1499⁵.

Qu'étaient ces chapes ? Des manteaux de cour ? des manteaux de chevaliers de la Toison d'Or ? des chapes ecclésiastiques ? Les représentations que nous possédons des manteaux ordinaires de la Toison d'Or démontrent qu'ils avaient la forme de toge et qu'ils étaient fort différents de nos chapes. Celles-ci ne portent d'autre part aucun signe religieux.

¹ Vol. 4, 1942, fac. 1, p. 28 à 46: *Un trophée fribourgeois : les chapes aux armes de Charles-le-Téméraire*. Ce fascicule est en vente au château de Gruyères.

² Musée d'art et d'histoire, Inv. n° 6726; reproduction dans le *Livre des drapeaux*, planche n° 38.

³ Musée d'art et d'histoire, Inv. n° 6724; *Livre des drapeaux*, pl. n° 37.

⁴ Musée d'art et d'histoire, Inv. n° 6725; *Livre des drapeaux*, pl. n° 36.

⁵ C'était aussi l'opinion de Max de Techtermann (?) dans le F.A. 1890, pl. X.

On doit admettre que ce butin est une chapelle de deuil de l'Ordre bourguignon, emportée à Morat par le Téméraire pour rendre dignement les derniers honneurs aux chevaliers dont on prévoyait une tragique hécatombe.

Puis, M. Næf étudie les éléments décoratifs des chapes. Les armes du duc Charles sont accompagnées, sur la première, de celles de Zélande (ce qui démontre qu'on ne peut les attribuer à Philippe-le-Bon) et de Franche-Comté (dont les derniers ducs étaient seigneurs). Les deux autres chapes portent au centre du chaperon l'écu d'Artois, province qui, après la Bourgogne, était le fleuron le plus ancien de la couronne, et aussi le plus convoité par Louis XI. Les armes de Bourgogne ancien s'expliquent d'elles-mêmes: la grand-mère de Philippe-le-Hardi, arrière-grand-père de Charles-le-Téméraire, était une princesse de la première maison de Bourgogne. L'écu d'Autriche, enfin, rappelle le landgraviat d'Alsace et affiche ostensiblement la prétention que cette terre acquise par le Grand duc d'Occident en 1469 revenait de droit au giron de Bourgogne.

L'auteur relate, enfin, les restaurations de 1584 et de 1904 — qui ne furent heureusement pas des actes de vandalisme — et donne une description archéologique méthodique de ces beaux vêtements.

En résumé, nous avons là une étude des plus sérieuses et des plus sûres des derniers vestiges de ce que les Fribourgeois reçurent lors du partage du butin de Bourgogne.

* * *

Dans un autre domaine, et à l'occasion du 650^e anniversaire de la fondation de la Confédération, M. Henri Næf a publié¹ sous le titre *Guillaume Tell et les trois Suisses*, un résumé de l'état actuel du problème de l'existence des fondateurs légendaires de notre pays.

Guillaume Tell a-t-il existé ? Les trois Suisses ont-ils prêté le serment du Grütli ? Si oui, qui étaient-ils ?

Il semble que douter de ces faits est porter atteinte à l'auréole dont tout jeune Suisse entoure les personnages héroïques qui ont contribué à fonder notre Confédération.

Après avoir exposé en quelques pages très nettes l'état juridique des gens des Waldstätten au XIII^e siècle, l'auteur résume l'histoire de la fiction de Tell et du serment du Grütli, puis en des chapitres aux noms évocateurs: *Le pacte de 1291 et la tradition*, et *La liturgie nationale*, il donne les variantes de ces récits qui, tels une épopée, enchantèrent nos premières années d'école.

Mais, M. Næf ne veut pas être le compilateur qui résume les critiques: il recherche nos héros (chap. VI) et enfin les retrouve (chap. VII et VIII), pour arriver à quelques certitudes. Tell a-t-il existé ? la preuve historique manque, mais on peut retenir le salut du chapeau, le chemin creux. Les trois Suisses ont existé; leurs noms ne sont peut-être pas ceux des récits popu-

¹ Aux éditions Spes, à Lausanne, 1942. Prix de vente 3 fr. 75.

lares, mais il ne sert de rien d'en substituer d'autres, puisqu'au Grütli, les libérateurs furent certainement plus que trois. Quant au serment du Grütli, il est réel; on ignore les noms de ceux qui s'y assemblèrent la première fois, mais on sait que les Confédérés s'y réunirent. On connaît les noms des hauts magistrats de 1291 qui certainement furent les rédacteurs du pacte du premier août.

Sans doute, les dates, ainsi que le rôle et les noms de ces hommes au grand cœur se modifient, certains incidents touchants — voire romantiques disparaissent, mais l'essentiel demeure.

L'ouvrage de M. Næf, dans sa concision, sa précision et ses références aux meilleures sources, est une mise au point qui sera indispensable, non seulement à celui que préoccupe les origines de la Confédération, mais aussi au grand public, à qui le livre est en somme destiné.

B. V.

AVIS A NOS SOCIÉTAIRES!

LIVRE DES DRAPEAUX

L'édition du Livre des Drapeaux, qui a été annoncée lors du Centenaire de la Société d'histoire, sortira de presse dans le courant du mois de décembre. Les membres de la société peuvent encore y souscrire auprès de MM. Fragnière Frères, imprimeurs des « Annales fribourgeoises »; ils bénéficient d'un rabais de 10 % sur le prix de souscription.

DE
Villars

CHOCOLAT CACAO
BISCUITS THE
TALISMALT CAFE

CHOCOLAT
VILLARS



FRAGNIÈRE FRÈRES



FRIBOURG

Etrennes Fribourgeoises

1942

Prix : Fr. 2.-

FRIBOURG



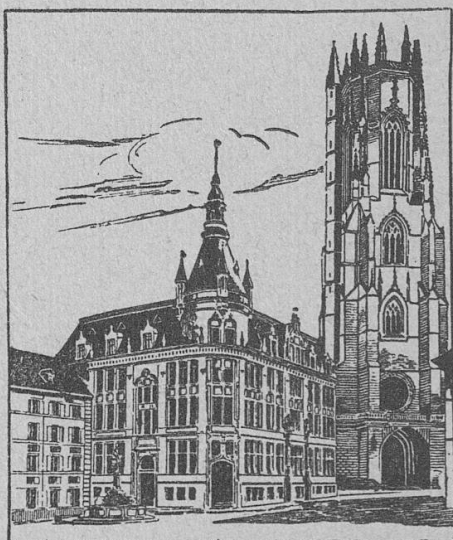
EDITEURS



BANQUE DE L'ÉTAT DE FRIBOURG

CAPITAL : fr. 30.000.000.-

GARANTIE DE L'ÉTAT



Agences : St-Pierre à Fribourg, Bulle, Châtel-St-Denis, Châtres, Domdidler, Estavayer-le-Lac, Farvagny-le-Grand, Morat, Romont, Tavel.



*87 Correspondants
d'Epargne
dans les principales localités
du canton
de Fribourg.*



**Traite toutes les opérations de banque
aux meilleures conditions**

Les opinions émises dans la revue n'engagent que
les auteurs des articles.